

Projet d'agence 2011-2015

ARPE Midi-Pyrénées, l'agence du développement durable*

Nom

Modification du nom de l'association dans les statuts : l'agence régionale pour l'environnement devient : «L'ARPE Midi-Pyrénées, l'agence du développement durable*» le 20 mai 2011

Ambition

Cœuvrer à la généralisation du développement durable en Midi-Pyrénées.

Valeurs

Le service public, la rigueur, l'innovation, le travail concerté et partenarial.

Positionnement

- **Opérateur de la Région pour un développement durable de ses territoires (Création d'une Société Publique Locale),**
- **Outil régional de concertation sur le développement durable (statut associatif).**

Cibles

- **Territoires (institutions et acteurs)**
 - **Institutions : Les Parcs naturels régionaux, les territoires de planification et de projet, les intercommunalités,**
 - **Acteurs : les réseaux professionnels.**
- **Habitants.**

Priorités

Trois activités :

- **observation, veille et analyse,**
 - **information et formation,**
 - **ingénierie territoriale,**
- sur tous les champs du développement durable.**

**Le développement durable, selon le cadre de référence des projets territoriaux édité par le Ministère chargé du développement durable, c'est répondre simultanément à cinq finalités :*

- *les besoins essentiels des habitants (logement, habitat, alimentation, l'énergie, l'eau, la mobilité, l'éducation ...),*
- *la cohésion sociale et territoriale (l'emploi, le partage des ressources financières, l'équité entre les personnes, l'équité entre les territoires, ...),*
- *la lutte contre le changement climatique,*
- *la gestion et la préservation des ressources (biodiversité, sol, eau, ..),*
- *les productions et consommations responsables (la responsabilité sociétale des organisations, ..), avec la participation de tous les acteurs.*



ARPE Midi-Pyrénées - l'agence du développement durable

14 rue de Tivoli - 31068 Toulouse cedex 7 - FRANCE

www.arpe-mip.com



Projet d'agence 2011-2015

*ARPE Midi-Pyrénées,
l'agence du développement durable**

Les 10 engagements de l'ARPE d'ici à 2015

- 1 - Passer d'une agence d'environnement à une agence de développement durable, opérateur du Conseil Régional Midi-Pyrénées, en décloisonnant ses activités, ses interventions et ses partenariats : 'L'ARPE, l'agence du développement durable'.**
- 2 – Devenir un opérateur régional de plein exercice, s'inscrivant dans la mise en œuvre de la politique régionale, en se dotant d'un statut de SPL (société publique locale), à côté du statut associatif dédié à la concertation et au partenariat public/privé.**
- 3 – S'engager, avec les partenaires publics, dans une promotion systématique d'un développement durable dans tous les territoires de planification et de projet.**
- 4 – Créer un réseau de partenaires régionaux et locaux pour mutualiser les moyens de façon durable et accroître la diffusion du développement durable, notamment avec les parcs naturels régionaux.**
- 5 – Structurer un véritable observatoire du développement durable en région Midi-Pyrénées par la mise en réseau de l'ensemble des observatoires environnementaux, économiques, sociaux et de développement durable existant en région.**
- 6 – Promouvoir les démarches de responsabilité sociétale (sociale et environnementale) et s'engager dans une démarche d'ISO 26000 pour l'agence.**
- 7 – Renforcer le contrôle de gestion interne et constituer un conseil des parties prenantes de l'ARPE pour suivre et évaluer nos activités annuellement.**
- 8 – Mettre en place un partenariat avec les medias et relais d'opinion pour mieux véhiculer les valeurs et applications du développement durable.**
- 9 – Mettre en place une organisation interne transversale et pluridisciplinaire, à partir d'un seul site géographique pour plus d'efficacité.**
- 10 – Elaborer une politique salariale, s'appuyant sur un document interne de redéfinition des postes et des évolutions.**



ARPE Midi-Pyrénées - l'agence du développement durable
14 rue de Tivoli - 31068 Toulouse cedex 7 - FRANCE

www.arpe-mip.com

